

# Protection de l'enfance : une mobilisation nationale ce mercredi

Une grande manifestation pour alerter sur les défaillances et la saturation du système de protection de l'enfance est prévue ce mercredi à Paris.



Fin 2023, 3 350 enfants attendaient que leur mesure de placement soit effective, selon le collectif des 400 000.

Photo d'illustration Sipa/Florence Durand

Ce mercredi, le collectif Les 400 000, qui réunit des associations, institutions, et acteurs de la société civile engagés pour la protection de l'enfance, appelle à une grande mobilisation nationale. À Paris, une marche est prévue à partir de 13h, au départ des Invalides et à destination du Panthéon. Le collectif invite tous les citoyens à y participer.

Négligences, maltraitements, violences... Quelque 400 000 enfants devraient bénéficier de la protection des pouvoirs publics, selon le collectif à l'origine de l'appel, d'où son nom.

## « La protection de l'enfance est en train de sombrer »

Au 31 décembre 2022, on recensait 381 000 mesures d'aide sociale à l'enfance à l'attention des moins de 21 ans, selon les derniers chiffres de la Drees. Des aides financières, éducatives via l'intervention à domicile d'un travailleur social, ainsi que des mesures d'accueil hors du milieu de vie habituel. Mais selon le collectif des 400 000, au moins 20 000 enfants sont passés entre les mailles du filet. En outre, d'après ses chiffres, fin 2023, 3 000 enfants vivaient à la rue, 3 350 attendaient que leur mesure de placement soit effective, et 8 000 jeunes anciennement placés étaient sans domicile fixe. « La protection de l'enfance est en train de sombrer », déplore l'organisation dans son communiqué.

Aussi ce mercredi, le collectif des 400 000 veut alerter sur les « graves défaillances d'un système en crise » : il pointe notamment un « service public de la justice saturé », avec des décisions visant à protéger les enfants qui mettent « plusieurs semaines à être exécutées » ; mais aussi « des associations aux finances exsangues », qui « manquent de professionnels » et des « travailleurs sociaux en sursurcharge ».

Ses revendications s'articulent autour de quatre urgences : mettre fin aux listes d'attente, avec la mise en oeuvre sans délai excessif des mesures ordonnées par les juges ; réinvestir dans le soutien aux familles en difficulté, car intervenir rapidement permet de prévenir la maltraitance et d'éviter des mesures de protection plus radicales ; améliorer les conditions des travailleurs sociaux pour qu'ils puissent remplir correctement leur mission, et alors que les professionnels du secteur sont de moins en moins nombreux ; accompagner les jeunes majeurs qui sortent de l'aide sociale à l'enfance afin qu'ils s'intègrent mieux dans la société.

## « Désintérêt » du gouvernement ?

En avril, une commission d'enquête sur les manquements des politiques de protection de l'enfance avait été lancée, mais ses travaux ont été clos deux mois plus tard avec la dissolution de l'Assemblée nationale et on ne sait pas si elle va être relancée. Par ailleurs, les professionnels s'inquiètent des priorités du nouveau gouvernement de Michel Barnier, avec la nomination d'Agnès Canayer comme ministre déléguée « à la famille et à la petite enfance ».

« On passe d'un ministère de l'enfance et des familles [mené par Sarah El Haïry, NDLR] à un ministère de la petite enfance et de la famille », dénonce sur X Lyes Louffok, ancien membre du Conseil national de la protection de l'enfance, jugeant que ce changement témoigne d'un « désintérêt pour les enfants de plus de trois ans ».